



# AIDE FEDERALE EQUIPES DE CORSE EN CHAMPIONNAT DE FRANCE



Bureau Fédéral du 10 et 11 Février 2017

# CONSTAT

La problématique des clubs de Corse disputant un championnat de France se situe principalement dans l'aspect financier.

Cette saison la fédération apporte son aide :

- Aux clubs du continent dans les poules d'une équipe Corse en Inter-Régionale à hauteur de 3000 € par équipe (45000 € au total)
- Aux clubs de Corse en payant les déplacements des officiels qui se déplacent en Corse pour les rencontres de Championnat de France

En compensation le club de Furiani paye 3000 € de frais d'arbitrage supplémentaire.

# PROPOSITIONS

Suite aux évolutions récentes ou à venir avec l'arrêt de l'Inter-Régionale, la mise en place de la caisse de péréquation en NF3... La réflexion a amené aux propositions suivantes :

- Option n° 1 : Pas de changement de fonctionnement. Les clubs Corses de Championnat de France continuent de participer à la caisse de péréquation et de payer les 3000 € de frais d'arbitrages supplémentaires
- Option n° 2 : Les clubs Corses de Championnat de France participent à la caisse de péréquation comme tout autre club sans suppléments
- Option n° 3 : Les clubs Corses de Championnat de France participent à la caisse de péréquation et reçoivent une aide pour les déplacements à hauteur de 3000 € forfaitaire en Championnat de France



**FFBB**

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS  
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80